

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

#### DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER

**Projet de résolution, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*, afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 4144 à 4158, boulevard Saint-Laurent et ce, en dérogation à l'article 39 (marges latérales) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277)*.**

**AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:**

QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, aux termes de sa résolution **CA21 25 0278** lors de la séance ordinaire du **22 novembre 2021**, le premier projet de résolution, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*, afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au **4144 à 4158, boulevard Saint-Laurent** et ce, en dérogation à l'article 39 (marges latérales) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277)*.

QUE l'arrondissement est favorable au projet proposé pour les motifs suivants :

- Le passage n'aurait pas d'impacts majeurs sur les issues arrières du bâtiment voisin puisque la servitude serait respectée;
- Avec une marge de 2,50 m, la partie en porte-à-faux de l'agrandissement serait plus grande, ce qui augmenterait la complexité de la structure du bâtiment;
- Le respect de la marge latérale prescrite réduirait de 1 m le frontage commercial, ce qui pourrait avoir un impact sur la continuité des vitrines commerciales du boulevard Saint-Laurent.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2021-054 une séance de consultation écrite sera tenue du **24 novembre au 8 décembre 2021**.

**PRENEZ AVIS ÉGALEMENT** que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 8 décembre 2021 à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6  
À l'attention de Louise Depelteau

\* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **8 décembre** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

#### DOCUMENTATION

La documentation afférente au projet est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 23 novembre 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx